

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 41 (1968)

Heft: 1

Artikel: "Habitation" a 40 ans!

Autor: Maret, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126398>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Habitation» a 40 ans!

15

Nos cinq rédacteurs en 40 ans :

1928	Camille Martin
1928-1931	Arno Hoechel
1931-1932	H. Minner
1932-1941	Arno Hoechel
1941-1945	Arno Hoechel et J.-P. Vouga
1945-1950	Arno Hoechel et René Jacquet
1950-1958	Pierre Jacquet
1958-1968	J.-P. Vouga

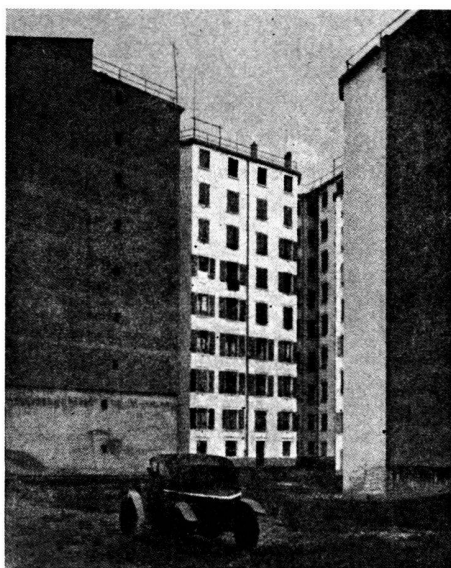
Maisons locatives en Suisse romande:

Est-ce l'idéal?

Est-ce un mal évitable?

Est-ce un mal nécessaire?

Illustration et légende
tirées de «L'Habitation» N° 1, 1928.



Le premier numéro de notre revue a paru en janvier 1928! C'est un honneur insigne pour le rédacteur d'aujourd'hui de célébrer cet anniversaire et de tenter de dire les mérites de ceux qui lancèrent notre revue et qui la firent vivre sans défaillance pendant quarante années.

La Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement née à Bienne en 1927 n'attendit pas longtemps pour créer son organe de diffusion. Grâce à l'esprit d'entreprise de Camille Martin, architecte, directeur du bureau du Plan d'extension de Genève, *L'Habitation* vit le jour en janvier suivant sous la forme d'un cahier de 12 pages imprimé à Zurich et qui adopta d'emblée la ligne de conduite dont la revue ne s'écarta jamais: le combat pour un logement sain, rationnel, habitable, capable en un mot de remplir sa fonction la plus haute: être le cadre et le refuge de la famille, cette cellule primordiale de notre société!

Déjà dans le numéro un, l'éditorial exprimait ce programme qui est encore le nôtre:

L'Habitation en Suisse s'adresse à tous ceux qui, en terre romande et dans les contrées où l'on parle la langue française, s'intéressent au problème du logement. Elle n'aura donc pas un caractère purement local. Sans doute elle cherchera à renseigner ses lecteurs sur les faits et les idées qui sont issus de notre pays; elle étendra cependant le cercle de ses investigations au-dehors. Au: *Connais-toi toi-même* de Socrate, elle ajoutera le: regarde autour de toi, des penseurs modernes.

A côté de publications diverses dont le programme est trop vaste ou trop limité, elle jouera un rôle nécessaire parce qu'elle ne sera ni un organe pour spécialistes, ni une revue dite de vulgarisation. Elle considérera les faits à un point de vue technique, mais en les mettant à la portée de tous; elle étudiera des questions techniques, mais sans les simplifier au point d'en enlever tout le contenu.

L'Habitation en Suisse ne se présente pas comme le champion attiré d'une certaine forme d'habitation, d'un certain procédé de construction, d'un certain mode d'organisation de l'industrie du bâtiment. Elle n'est pas l'avocat d'office de la maison familiale, pas plus que celui de la

maison locative, elle n'est pas le défenseur attitré de la brique ou du béton armé, elle n'est l'apôtre ni de l'industrie privée, ni de l'étatisme, ni de la coopération. Elle cherchera dans chaque cas particulier la solution qui convient le mieux aux circonstances données, elle prendra parti souvent, cela va sans dire, mais en se basant sur l'expérience plus que sur des théories toutes faites à l'avance. Et lorsqu'elle ne pourra conclure, elle le dira franchement.

L'Habitation en Suisse veut étudier la question du logement au point de vue technique, financier, économique et social.

Elle veut l'étudier dans tous ses éléments, dans ses lignes générales comme dans ses détails. Elle veut rendre attentifs ses lecteurs aussi bien à la meilleure façon de construire un logement qu'à la meilleure manière de l'utiliser. Si elle croit que les propriétaires ont souvent tort, elle n'est pas moins persuadée que les locataires n'ont pas toujours raison.

Enfin *L'Habitation en Suisse* ne considérera pas seulement le logement en lui-même, elle envisagera ses relations avec la ville dans laquelle il prend place. Elle étudiera la formation des quartiers, la distribution des espaces libres, elle montrera toute l'importance des compléments que le logement doit trouver en dehors de la maison: jardins, terrains de jeux, parcs, promenades.

C'est à cette reprise de contact de l'opinion publique avec les choses touchant à l'habitation que nous voulons consacrer cet organe. Puisse cette revue trouver des amis, des collaborateurs et surtout des lecteurs, c'est le vœu que nous formulons à sa naissance.

Camille Martin.

Certes, les problèmes ont évolué, certaines techniques, qui montraient timidement le bout de l'oreille en 1928, ont aujourd'hui conquis le marché du logement le plus modeste. Le meilleur rendement du charbon n'est plus une de nos difficultés. Mais combien d'autres techniques n'ont-elles pas engendré en revanche des problèmes d'une actualité plus dramatique: isolation phonique, épuration des eaux, préfabrication? Qui oserait dire, en dépit de progrès immenses, que le logement cessera un

jour d'être un problème? Personne à coup sûr! De nouvelles questions naîtront en spirale de la solution de celles d'aujourd'hui. Tout comme les progrès de la médecine, ceux des techniques de transports ou ceux des loisirs engendrent par eux-mêmes de nouveaux problèmes.

Habitation, dans sa ferme ligne de conduite doit continuer à se faire le témoin – et parfois l'acteur – de cette lutte constante pour des logements suffisants certes en quantité mais avant tout dignes en qualité de ceux qui les exécuteront et de ceux qui y vivront!

M. J.-P. Vouga à l'honneur

Par tradition, l'architecte cantonal du canton de Vaud enseigne l'urbanisme en qualité de chargé de cours à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. Les problèmes se rapportant à l'urbanisme ont pris une importance considérable au cours de ces dernières années. Il est aujourd'hui plus que justifié que cet enseignement soit confié à un professeur titularisé.

Nous avons pris connaissance avec une très grande satisfaction de la décision du Conseil d'Etat vaudois de désigner notre rédacteur J.-P. Vouga en qualité de professeur extraordinaire à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

Le choix de l'autorité compétente s'est révélé singulièrement facilité par le fait que la désignation de M. J.-P. Vouga s'imposait d'emblée. Tant sur le plan suisse que sur le plan vaudois, M. J.-P. Vouga fait autorité en la matière.

Le Comité de la Section romande de l'USAL, comme aussi le Comité de rédaction de l'«Habitation», tiennent à dire qu'ils se sentent honorés par la distinction que le Gouvernement vaudois a conférée au rédacteur de notre revue.

A. Maret,
ancien conseiller d'Etat,
président de la Section romande
de l'USAL.